

# compte rendu d'activité

---

→ 2020

---





# sommaire

Édito .....	3
Une gouvernance renouvelée .....	4
Les instances .....	6
Les membres de l'Assemblée générale au 29 septembre 2020 .....	6
Une équipe consolidée au sein d'une Agence restructurée .....	8
L'Agence en chiffres .....	9
L'année en publications .....	10
<b>Observer</b> les dynamiques territoriales .....	13
<b>Accompagner</b> les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification .....	17
<b>Animer</b> le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances.....	21
<b>Positionner</b> le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales .....	25



Une des forces des agences d'urbanisme est d'être en capacité de conduire des démarches et investigations combinées aux différentes échelles de l'action publique.

Par leur travail, elles donnent ainsi sens à plusieurs dimensions de perception et d'appropriation des tendances à l'œuvre : à la fois en apportant un regard distancié sur un environnement systémique, une ingénierie d'accompagnement de projets, mais également des passerelles et des correspondances entre les différents ensembles et niveaux d'action.

C'est dans cet esprit que l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure inscrit son travail au service du territoire et de ses partenaires.

Un rapport d'activité annuel

L'Agence produit annuellement un rapport qui vise à rendre compte de son activité sur l'année écoulée.

Observer, accompagner, animer, positionner... À travers ces quatre grands axes de mission, le rapport d'activité donne une photographie de l'étendue et de la nature des projets partenariaux réalisés durant l'année 2020 par l'Agence : au service des collectivités membres et du Grand territoire, mais également à l'échelle de la Vallée de la Seine, espace stratégique qui concentre de nombreux enjeux nationaux en matière d'amélioration de l'offre portuaire et logistique, des mutations et du renouveau industriel, et de l'organisation d'un grand bassin de vie dynamique à l'identité affirmée.

2020, une année charnière

Cette année a été profondément marquée par un contexte social et sanitaire bouleversé. L'Agence s'est de fait attachée à être au plus près de ses adhérents et à répondre au mieux à leurs besoins.

Le territoire doit relever de nombreux défis pour inscrire les projets qui sont les siens dans une démarche d'avenir.

Aussi, l'Agence a engagé une structuration de ses missions et de ses moyens d'action. Désormais, c'est une équipe de douze salariés, organisée en deux pôles et une équipe de production transversale, qui accompagne les collectivités-membres au développement d'un socle de connaissances commun et d'une vision partagée à l'échelle du Grand territoire, qui compte désormais cinq EPCI avec l'adhésion au 1<sup>er</sup> juillet 2020 de Caux-Austreberthe.

2020 a également été rythmée par les élections municipales qui ont induit le renouvellement d'une partie de l'exécutif de l'Agence.

Je tiens à remercier tous les membres pour la confiance qu'ils m'ont accordée pour la Présidence de cette belle association.

Avec la Directrice générale Caroline ROUENNIER et son équipe, l'Agence d'Urbanisme est devenue un outil connu et reconnu au service des territoires et de leurs projets.

Nul doute que le présent rapport d'activité confortera tout un chacun dans l'idée qu'aujourd'hui, plus qu'hier, nous avons besoin, au travers d'un aménagement du territoire durable et résilient, d'anticiper, d'échanger et de partager une vision commune pour imaginer un avenir meilleur.

Djoudé MERABET,  
Président de l'Agence

# Une gouvernance renouvelée

L'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE) est un outil d'étude, d'observation et d'accompagnement des territoires dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques. Elle constitue également un espace pertinent de dialogue à l'échelle du Grand territoire.

Initiée en 2009 par des collectivités normandes, l'Agence associe un large partenariat d'acteurs : État, Région, Département, Établissements publics et Intercommunalités.

Chaque année, elle inscrit ses missions dans le cadre d'un programme partenarial de travail validé par son Conseil d'administration.

L'Agence œuvre de ce fait à différentes échelles de l'action publique :

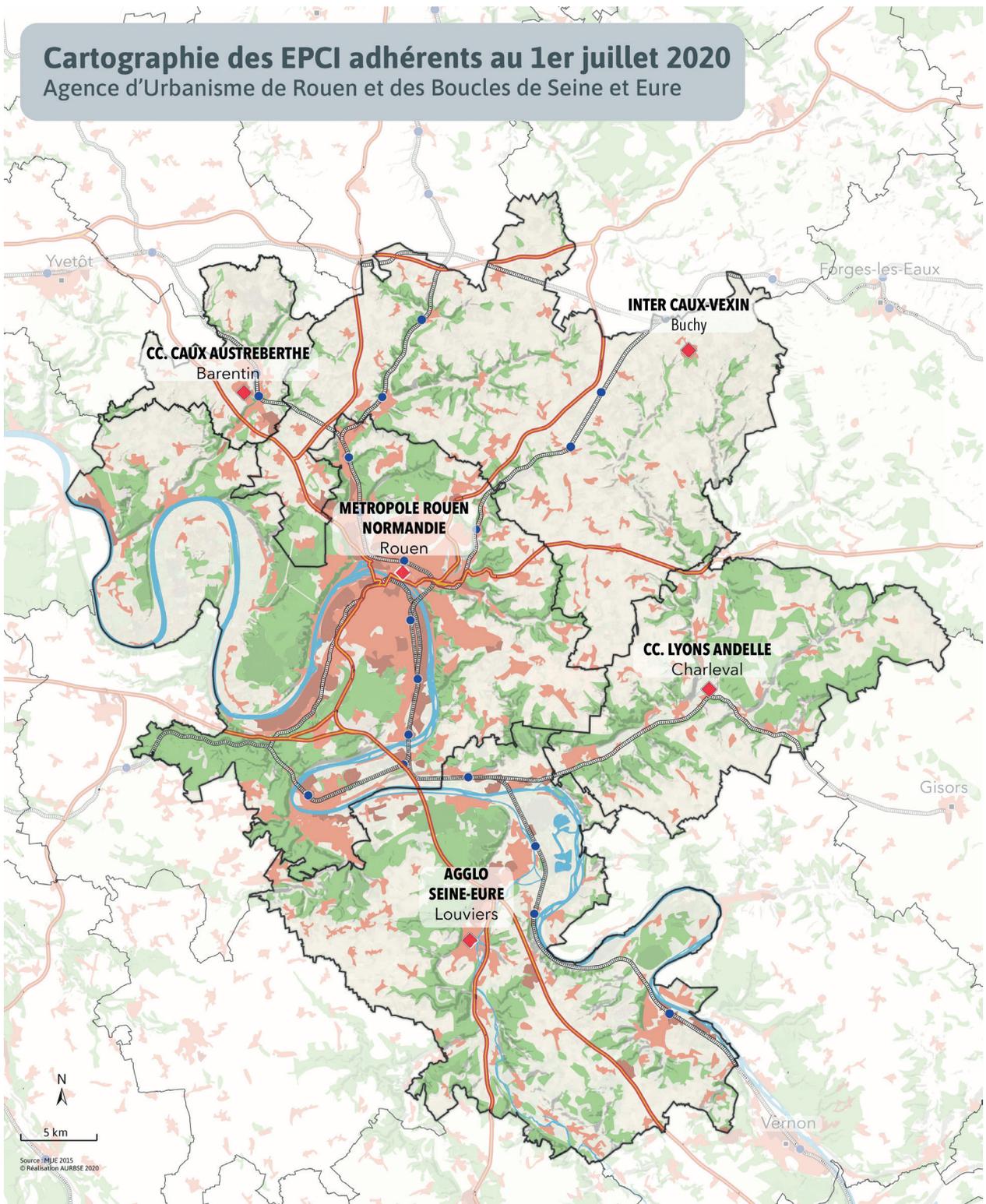
- locale : avec les partenaires territoriaux, pour partager et renforcer les interactions et leurs portées ;
- régionale et interrégionale : avec la coopération des agences d'urbanisme normandes et celles de la Vallée de la Seine, la Région Normandie et l'État notamment, pour porter les enjeux de développement du territoire séquanien ;
- nationale : avec le réseau des agences et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui apportent une résonance aux projets, et qui permettent de faire bénéficier au territoire d'un partage d'expertise et d'expérience.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2020, cinq intercommunalités sont adhérentes : la Métropole Rouen Normandie, l'Agglo Seine-Eure, les Communautés de communes Lyons Andelle et Inter-Caux-Vexin, ainsi que la Communauté de communes Caux-Austreberthe qui a rejoint l'Agence en juillet 2020. Elles constituent le Grand territoire de l'Agence, vaste espace de coopération interterritoriale de près de 700 000 habitants, au cœur de la Vallée de la Seine.

Des représentants de chacune de ces collectivités participent à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'Agence aux côtés de l'État, la Région Normandie, le Département de l'Eure, la Ville de Rouen, les Chambres d'Agriculture, le Grand Port Maritime de Rouen et l'Université de Rouen, avec qui elles composent le Conseil d'Administration.

# Cartographie des EPCI adhérents au 1er juillet 2020

Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure



Source : MUE 2015  
© Réalisation AURBSE 2020

### Limites administratives et sièges

-  Siège d'EPCI
-  Limites EPCI

### Usage de l'espace

-  Urbain
-  Naturel
-  Agricole

### Infrastructures

-  Autoroutes et liaisons régionales
-  Voies ferrées
-  Gares voyageurs

 Agence d'Urbanisme  
de Rouen et des Boucles  
de Seine et Eure



## Les instances

Djoudé MERABET, Maire d'Elbeuf et Premier Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie en charge de l'urbanisme, a été élu Président de l'Agence d'Urbanisme à l'occasion de l'Assemblée générale du 29 septembre 2020. Il succède à Mme Françoise GUILLOTIN qui a œuvré dans ces fonctions depuis juillet 2014.

Les membres se sont réunis à quatre occasions durant l'année 2020 :

- 11 février : bureau
- 29 septembre : Assemblée générale et Conseil d'administration
- 9 novembre : Bureau



Djoudé Merabet, Président de l'Agence d'Urbanisme

## Les membres de l'Assemblée générale au 29 septembre 2020

### ÉTAT

M. Pierre-André DURAND, Préfet de la Seine-Maritime  
M. Jérôme FILIPPINI, Préfet de l'Eure  
M. Olivier MORZELLE, Directeur régional  
M. Fabrice ROSAY, Directeur général du SGAR  
Mme Fabienne DUFAY, Directrice DRFIP  
M. Jean KUGLER, Directeur départemental DDTM de la Seine-Maritime  
M. Laurent TESSIER, Directeur départemental DDTM de l'Eure  
Mme Michèle LAILLER-BEAULIEU, Directrice régionale DIRECCTE  
M. Jean-Paul OLLIVIER, Directeur régional DRAC Normandie  
M. Gilles GAL, Directeur général EPFN  
Mme Christine GAVINI-CHAVET, Rectrice de l'Académie de Rouen  
Mme Valérie GIBERT, Directrice générale Université de Rouen

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'EURE

M. Frédéric DUCHÉ, Vice-Président  
M. Sébastien LECORNU, Conseiller départemental

### MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

M. Pascal BARON, Conseiller métropolitain  
Mme Juliette BIVILLE, Conseillère métropolitaine  
M. Patrick CALLAIS, Conseiller métropolitain  
Mme Charlotte GOUJON, Vice-Présidente  
M. Pascal HOUBRON, Conseiller métropolitain  
M. Manuel LABBÉ, Conseiller métropolitain  
M. Hugo LANGLOIS, Conseiller métropolitain  
M. Pascal LE COUSIN, Conseiller métropolitain  
Mme Françoise LESCONNÉ, Conseillère métropolitaine  
Mme Marie-Andrée MALLEVILLE, Vice-Présidente  
Mme Louisa MAMERI, Conseillère métropolitaine  
M. Didier MARIE, Conseiller métropolitain  
M. Jean-Marie MASSON, Conseiller métropolitain  
M. Djoudé MERABET, Vice-Président  
Mme Nadia MEZRAR, Conseillère métropolitaine  
Mme Myriam MULOT, Conseillère métropolitaine  
Mme Sylvie NICQ-CROIZAT, Vice-Présidente  
M. Théo PÉREZ, Conseiller métropolitain  
Mme Laurence RENO, Vice-Présidente  
Mme Nelly TOCQUEVILLE, Conseillère métropolitaine

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
LYONS ANDELLE**

M. François BALDARI, Vice-Président  
M. Philippe GÉRICS, Président  
M. Philippe HALOT, Vice-Président

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
SEINE-EURE**

M. François CHARLIER, Conseiller communautaire  
Mme Odile HANTZ, Conseillère communautaire  
M. Richard JACQUET, Vice-Président  
M. Jacques LECERF, Conseiller communautaire  
M. Bernard LEROY, Président  
Mme Anne TERLEZ, Conseillère communautaire

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
INTER-CAUX-VEXIN**

M. Bernard BRUNET, Conseiller communautaire  
M. Patrick CHAUVET, Vice-Président  
M. Alain NAVE, Vice-Président  
Mme Elizabeth PUECH D'ALISSAC, Conseillère  
communautaire

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CAUX-AUSTREBERTHE**

M. Christophe BOUILLON, Président  
Mme Véronique BOULARD, Conseillère  
communautaire  
Mme Dany DA COSTA, Directrice générale  
des services

**RÉGION NORMANDIE**

Mme Marie-Françoise GUGUIN, Conseillère  
régionale  
Mme Catherine MORIN-DESAILLY, Conseillère  
régionale  
Mme Nathalie THIERRY, Conseillère régionale

**VILLE DE ROUEN**

Mme Fatima EL KHILI, Adjointe au Maire

**CCI ROUEN MÉTROPOLE**

M. Nicolas CARON, Membre associé

**LE GRAND PORT MARITIME DE ROUEN**

M. Pascal GABET, Directeur général  
M. Xavier LEMOINE, Directeur

**CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DE SEINE-MARITIME**

M. Gaël GIBERT

**CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'EURE**

M. Guy JACOB



Assemblée générale du 29 septembre 2020

# Une équipe consolidée au sein d'une Agence restructurée

L'équipe se compose de douze personnes au 1<sup>er</sup> décembre 2020. Huit chargés d'études sont répartis dans les deux pôles qui structurent désormais l'Agence : le pôle Études et Projets, sous la responsabilité de Romain DEGHILAGE et le pôle Observation et Valorisation, piloté par Arnaud LAURE. L'Agence est dirigée depuis septembre 2019 par Caroline ROUENNIER. Anne PLANÇON est son Assistante et assure également des missions de ressources humaines et de comptabilité.

Sous l'impulsion de la nouvelle Directrice, un travail de réorganisation interne a été entrepris dès septembre 2019, portant sur les différents aspects qui régissent la vie de la structure.

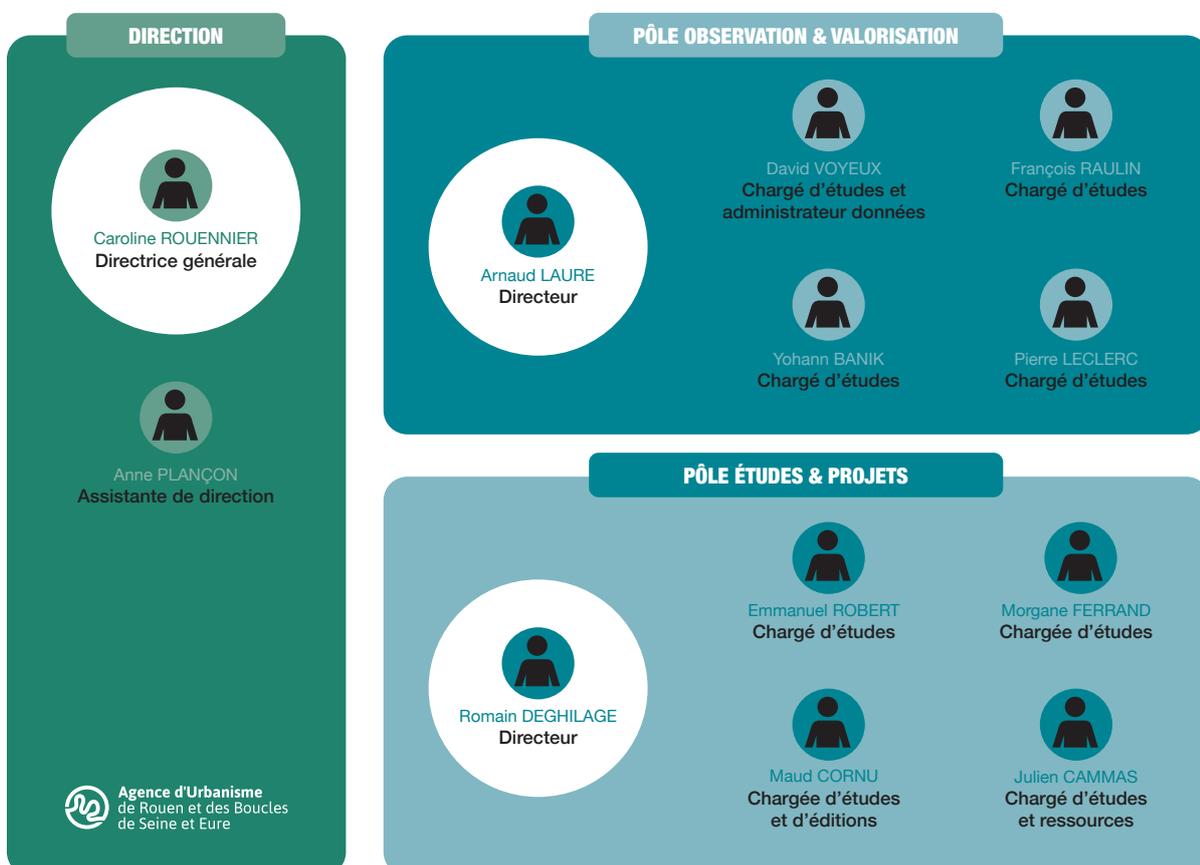
En premier lieu, une mise en place ou actualisation des documents internes (Document unique, Règlement intérieur, Charte informatique, sécurité et extincteurs...) a été effectuée.

Dans un second temps, plusieurs volets de la gestion du personnel ont été retravaillés. En collaboration avec les salariés, des fiches de postes décri-

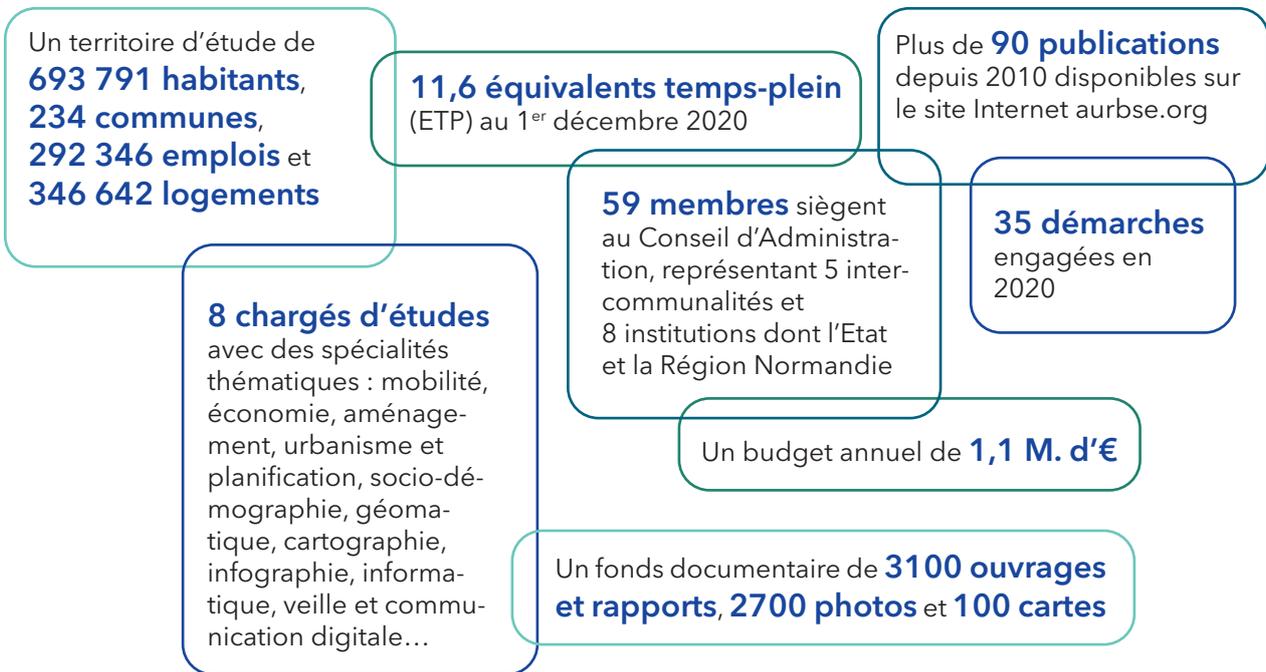
vant les missions et tâches de chacun ont été mises en place afin d'élaborer un nouvel organigramme fonctionnel structuré en deux pôles qui reposent sur une équipe de production.

En parallèle, un accord d'entreprise portant sur l'organisation du temps de travail a été unanimement validé. Il est opérationnel depuis début octobre 2020. Il prévoit notamment l'harmonisation des temps de travail et la possibilité de recourir pour les salariés au télétravail à hauteur de deux journées par semaine. Cette organisation a par ailleurs été complétée par des dispositions spécifiques relatives à la crise sanitaire afin de garantir la sécurité des salariés tout en poursuivant l'activité en continu de l'Agence.

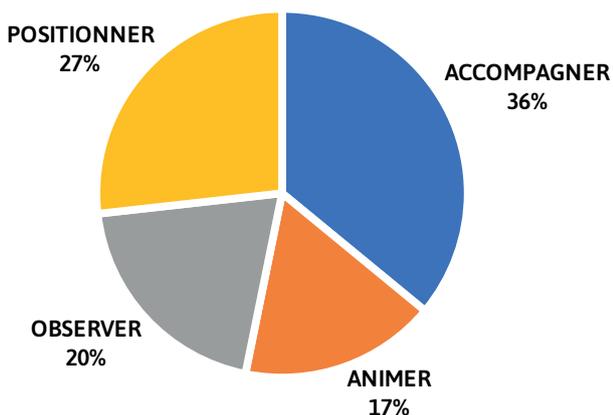
Ce travail de réorganisation des process de travail va se poursuivre en 2021 avec la mise en place du plan de formation et le déploiement de techniques de management de projets au sein de l'équipe.



# L'Agence en chiffres



## Temps passé par axe d'études en 2020



Il faut ajouter à ce temps d'études le temps d'administration, de direction et de gestion des bases de données qui représente 30 % de l'activité globale de l'Agence. Il s'agit de temps préparatoires aux études et expertises thématiques (1/3), des réunions internes (1/3) et du temps d'administration et de gestion des ressources et de l'Agence (1/3).

# L'année en publications

Les pratiques de mobilités des habitants de l'aire urbaine de Rouen et de l'Agglo Seine-Eure

Analyse croisée des données de l'EMD 2017 par secteurs géographiques, pratiques intermodales et boucles de déplacements

février

Document de travail

L'emploi salarié privé dans la Métropole Rouen Normandie et sa zone d'emploi

Mars 2020

Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

Un outil et un réseau d'experts pour décrypter les dynamiques des métropoles françaises

**MÉTROSCOPE**

Les 22 métropoles françaises  
Analyses chiffrées et focus sur la qualité de vie

MAI 2020

maï

**infolio** DYNAMIQUES TERRITORIALES

#13 Portrait de la nouvelle Agglo Seine-Eure

Le profil économique de l'Agglomération Seine-Eure est marqué par l'importance et le dynamisme de ses secteurs productifs, qui sont renforcés par la présence d'infrastructures modernes, routes et liaisons rapides qui contribuent au maintien des pratiques écologiques de vie de la vallée de la Seine.

103 456 habitants  
60 communes  
515 km<sup>2</sup>  
50 800 emplois

09/2020

Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

seine-normandie

octobre

**Traits d'agences**

L'actualité des agences d'urbanisme

EXPLORONS NOS FUTURS (HEUREUX)

37 AUTOMNE 2020

novembre

Rapport d'activité

Bilan de l'action des Agences d'urbanisme 2019-2020

Juillet 2020

Valleée de la Seine

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME APUR, AUCAM, AURBÉ, AURH, L'INSTITUT

Synthèse des résultats du rapport d'études

juillet 2020

Les pratiques de mobilités des habitants de l'aire urbaine de Rouen et de l'Agglo Seine-Eure

Analyse croisée des données de l'EMD 2017 par secteurs géographiques, pratiques intermodales et boucles de déplacements

novembre

**OMMeR**

Observatoire des mobilités de la Métropole Rouen Normandie

Chiffres clés 2019

Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

**Repères - 2020 -**

Métropole Rouen Normandie

Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

décembre

Agence d'urbanisme  
de Rouen et des Bouches  
de Seine et Eure

**LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS (LOM) :**  
les mesures clés pour Rouen et la Normandie



Fig 1 - A. Aubry - Métropole Rouen Normandie

La loi d'orientation des mobilités (LOM) est entrée en vigueur le 27 décembre 2019. Elle a pour ambition de réformer en profondeur le paysage des mobilités à l'échelle nationale sur divers aspects : la gouvernance, le développement des nouvelles mobilités, le financement d'infrastructures de transport du quotidien et la simplification administrative.

Cette note propose une synthèse des mesures présentant un intérêt pour la Normandie, région portuaire, avec un secteur industriel fort pour la production énergétique et automobile. En pleine transition énergétique et écologique, elle connaît, comme partout en France, un bouleversement des pratiques de déplacements et de flux de marchandises. Elle est donc concernée à plusieurs titres par les mesures de la LOM portant sur le développement portuaire, la réalisation d'infrastructures de transports (NPN) et conséquemment est de Rouen, le développement des mobilités électriques et autonomes, la fin programme des véhicules thermiques, ou encore la prise de la compétence mobilité par les intercommunalités.

JUN 2020

juin

Agence d'urbanisme  
de Rouen et des Bouches  
de Seine et Eure

Édition 2020

**Étude de programmation foncière économique**  
sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie



QBAN HAROPA  
Région Normandie  
Région Normandie  
Métropole Rouen Normandie

août



**Repères**  
- 2020 -  
Grand territoire

Agence d'urbanisme  
de Rouen et des Bouches  
de Seine et Eure

septembre

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME  
APUR | AUCAME | AURSE | AURH | L'INSTITUT

**QUELLE(S) VALLÉE(S) DE LA SEINE**  
**EN 2040 ?**

Enjeux et défis d'un territoire d'ambition

30 cartes pour comprendre

Vallée de la Seine

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME  
APUR | AUCAME | AURSE | AURH | L'INSTITUT

Vallée de la Seine

RÉCIT PROSPECTIF

**SEINE**  
**VISIONS**  
**2040**

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME  
APUR | AUCAME | AURSE | AURH | L'INSTITUT

Vallée de la Seine

ACTES DES ATELIERS

**SEINE**  
**VISIONS**  
**2040**

Restitution  
des ateliers  
prospectives  
2019 - 2020

Les études et publications ont jalonné l'activité de l'Agence tout au long de l'année. Elles sont consultables sur le site Internet aurbse.org, rubrique « Publications ».



# axe 1

## Observer les dynamiques territoriales

L'observation est au cœur des missions des agences d'urbanisme. Depuis sa création, l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure mène un suivi des principaux indicateurs territoriaux, de l'échelle du quartier jusqu'à celle du Grand territoire. Elle dispose d'un panel de données issues de la statistique publique, mais également obtenues par convention auprès de fournisseurs spécifiques. Ce dispositif d'observation vient en appui aux missions d'études à destination des partenaires. L'Agence produit également de la donnée, comme le Mode d'Usage de l'Espace (MUE) qui permet le suivi de l'évolution des usages du sol depuis 2009.

En 2020, l'activité d'observation de l'Agence a été fortement marquée par l'Observatoire des zones d'activités économiques de la Métropole Rouen Normandie et la poursuite de la mise en place d'un Observatoire de l'habitat et de l'aménagement piloté par l'Agglo Seine-Eure.

L'Agence a également produit le livrable annuel OMMeR, donnant les tendances des mobilités des habitants de la Métropole dans le cadre de l'observatoire des mobilités.



### Démarches en cours :

- Mode d'usage de l'espace. Suivi et actualisation
- Observatoire de l'habitat et de l'aménagement – Agglo Seine-Eure
- Observatoire des Zones d'Activités Économiques – Métropole Rouen Normandie
- Observatoire de l'habitat et de l'aménagement – Pour une approche transversale du foncier – Métropole Rouen Normandie



### Démarches achevées :

- Infolio – Portrait de territoire – Agglo Seine-Eure
- Diagnostic sur l'emploi salarié – Métropole Rouen Normandie
- Observatoire des mobilités (OMMeR) 2019 – Métropole Rouen Normandie
- Observatoire du foncier économique, rapport de l'étude de programmation foncière économique, Édition 2020 – Métropole Rouen Normandie

# Focus #1 : Observation et perspectives du foncier économique de la Métropole Rouen Normandie à l'horizon 2030

La connaissance du foncier disponible à destination des entreprises qui souhaitent se développer sur le territoire est un enjeu majeur pour la Métropole Rouen Normandie. C'est pourquoi elle s'est engagée, avec ses partenaires, dans une démarche d'observation. Jusqu'à la fin de l'année 2017, la Chambre de commerce et d'industrie Rouen Métropole était chargée de maintenir à jour une base de données sur le foncier à vocation économique à l'échelle de la Métropole. Rouen Normandy Invest menait quant à elle une étude reconduite annuellement sur la demande en locaux d'activités.

Le contexte de ce dispositif a subi de profondes mutations institutionnelles. En 2018, la Métropole a donc sollicité l'Agence afin de mettre à jour les données relatives au foncier à vocation économique localisé dans les zones d'activités économiques, existant ou en projet. Cette implication nouvelle de l'Agence d'Urbanisme sur cet axe d'observation territoriale s'inscrit dans un partenariat renouvelé avec Rouen Normandy Invest, Rouen Normandy Aménagement, HAROPA et l'Observatoire du Bureau et de l'Activité en Normandie. L'Agence y contribue en assurant le recueil, la mise à jour et le partage des données décrivant le foncier économique actuel ou en projet. Puis elle joue un rôle d'ensemble des travaux et

contributions visant à produire le livrable.

L'étude a pour objet l'observation de l'offre et de la demande foncière. Dans ce cadre, elle se découpe en trois phases principales :

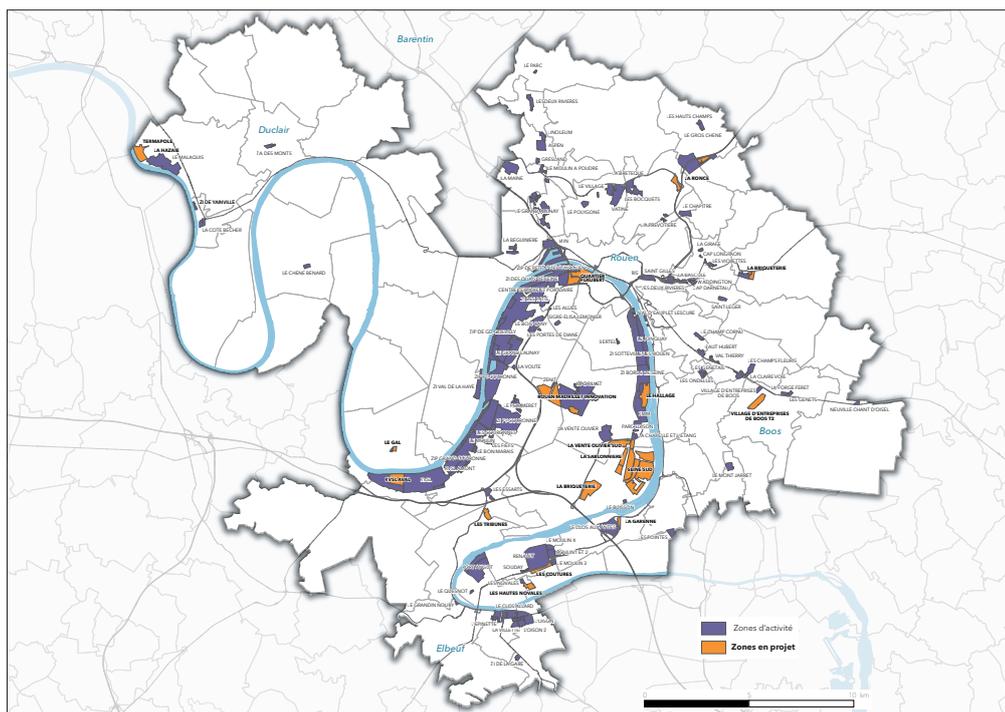
- Analyse de la demande et ses perspectives d'évolution ;
- État de l'offre disponible et en projet à 10 ans et plus ;
- Construction d'un scénario de programmation à 10 ans par gamme de parcs.

Dans un contexte de lutte contre l'artificialisation des sols, de reconquête des friches et d'opti-

misation des espaces sous-utilisés (dents creuses, immeubles vacants, espaces portuaires ou ferroviaires...), la méthodologie de cette démarche a vocation à évoluer afin de la faire converger avec les enjeux transversaux auxquels le territoire est confronté (rationalisation et de réduction de la consommation foncière).

L'observation foncière se fait en continu au sein de l'Agence et donne lieu à une restitution annuelle.

## LES FONCIERS À VOCATION ÉCONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE





# axe 2

## Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification

En appui aux services techniques des collectivités ou en maîtrise d'ouvrage directe, l'Agence produit des études en amont des projets d'aménagement portés par les territoires. L'apport de l'Agence réside dans sa capacité à mobiliser ses expertises pluridisciplinaires, sa réactivité et sa souplesse d'exécution, ainsi que sa facilité à travailler dans un cadre partenarial. En s'inscrivant dans un accompagnement de ses adhérents sur le long court, elle permet en outre la capitalisation des connaissances et un suivi des travaux menés.

Parmi les faits marquants en 2020, l'Agence a accompagné les élus de l'Agglo Seine-Eure et de Lyons Andelle dans la fabrication de leurs projets de territoire. L'Agence a mobilisé pour cela ses bases de données et ses capacités d'animation, qu'elle a su adapter au contexte sanitaire, en employant des plateformes collaboratives sur Internet. L'Agence a livré une exploitation innovante de l'Enquête Ménages Déplacements 2017 pour identifier les liens entre territoires et caractériser les pratiques de mobilité des habitants (voir focus ci-après). Enfin, elle a produit le bilan des 6 années d'exécution du SCoT Inter-Caux-Vexin.



### Démarches en cours :

- Bilan à 6 ans du SCoT du Pays entre Seine et Bray – Inter-Caux-Vexin
- Évaluation du potentiel foncier – Agglo Seine-Eure
- Étude sur la mobilité – Caux-Austreberthe
- Accompagnement dans le cadre du Projet de territoire – Lyons Andelle



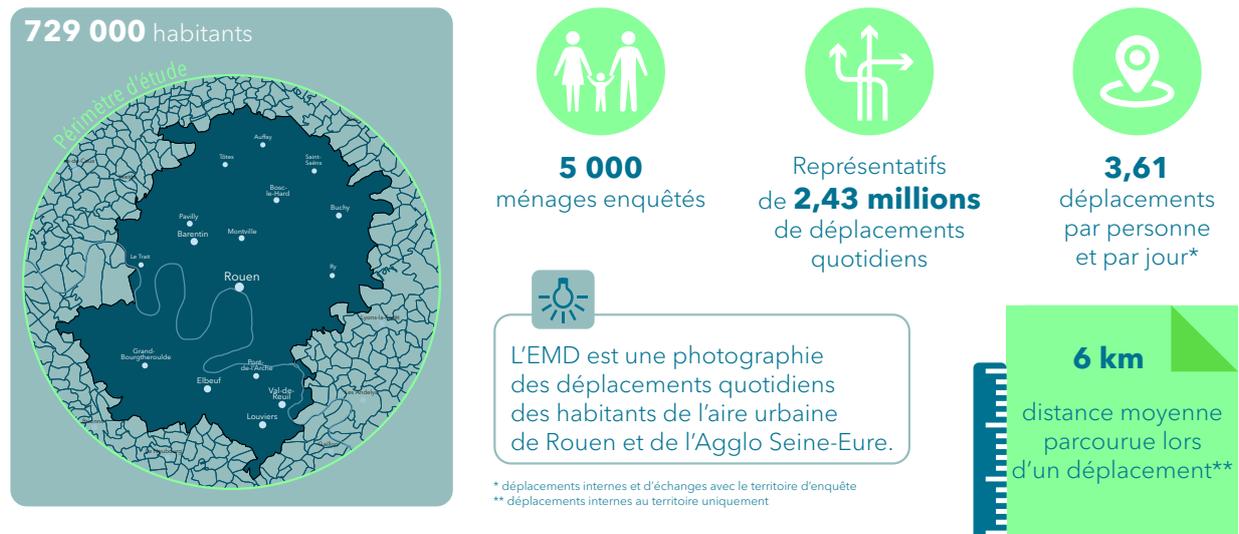
### Démarches achevées :

- Potentiel foncier – Inter-Caux-Vexin
- Pacte Métropolitain d'Innovation (PMI) – Exploitation spécifique de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) 2017 – Métropole Rouen Normandie
- Accompagnement dans le cadre du Projet de territoire – Agglo Seine-Eure

# Focus #2 : Une exploitation innovante de l'enquête ménages déplacements

## Aires urbaines Rouen-Louviers - Enquête Ménages Déplacements 2017

> En savoir plus sur [aubse.org](http://aubse.org)



L'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine Eure a été missionnée en 2017 dans le cadre du Pacte Métropolitain d'Innovation État-Métropole Rouen Normandie, pour mener une exploitation approfondie de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) 2017. Cette enquête a été conduite sous le contrôle du CEREMA, à partir d'entretiens réalisés auprès de 5059 ménages interrogés et représentatifs de la population des 322 communes de l'aire d'enquête, couvrant l'aire urbaine de Rouen et l'Agglo Seine-Eure. Il s'agissait d'obtenir une analyse fine de la mobilité et des échanges entre les différents territoires. L'exploitation menée par l'Agence s'est attachée à définir les enjeux de mobilité à l'échelle de l'aire d'étude par la compré-

hension des phénomènes de déplacements induits par la structuration du territoire. Outre le traitement (systématique dans le cadre de l'étude des EMD) des déplacements domicile-motif (travail, études, achats, loisirs, accompagnement, etc.), notamment à travers les modes de transports utilisés (voiture, transports en commun, vélo, marche, etc.), un volet de cette étude s'attache au chaînage et aux boucles de déplacements réalisés au cours d'une même journée. En effet, l'intérêt est de restituer l'ensemble des déplacements effectués dans une chaîne ou boucle de déplacements afin de caractériser les critères de choix modaux dans une approche territoriale et diachronique (2007-2017). L'étude propose également un découpage sectoriel de l'aire d'étude,

afin de caractériser les pratiques de mobilités en tenant compte des polarités urbaines existantes. Par son approche innovante, cette analyse constitue un outil d'aide à la décision pour les collectivités locales, dans un contexte de résilience et de lutte contre le réchauffement climatique. Pour une plus large appropriation des résultats, une synthèse des principaux enseignements, accompagnée d'un relais des messages clés sous forme d'infographies, ont été diffusées tout au long du dernier trimestre 2020 sur les réseaux sociaux. Fort de cette expérience, l'Agence sera mobilisée à l'avenir sur la question des mobilités avec ses partenaires, prenant pour base de référence l'EMD.



Atelier «Seine Vision 2040» © AURBSE

# axe 3

**Animer**  
le dialogue  
interterritorial  
et partager les  
diagnostics,  
enjeux et  
connaissances

L'Agence est un lieu unique de débat, de partage et d'échange pour tous les acteurs du Grand territoire. C'est à cette échelle que se construisent les stratégies de demain. L'Agence est l'outil du dialogue métropolitain : elle pose les jalons d'une réflexion interterritoriale, elle construit le diagnostic par la diffusion d'une connaissance partagée du territoire (poster, plaquettes, sites Internet) et anime le dialogue par ses conférences et ateliers.

En lien avec les réorganisations internes, l'Agence a mis en œuvre en 2020 des réflexions sur son image et un repositionnement des missions de ressources afin d'améliorer la compréhension des travaux qu'elle porte. Elle a également proposé à ses membres une synthèse de la loi d'orientation des mobilités, mise en regard des projets normands. Enfin, la production d'un poster, suivi de déclinaisons pour les cinq EPCI adhérents, répond à l'objectif de partage d'une connaissance des enjeux du Grand territoire.



### Démarches en cours :

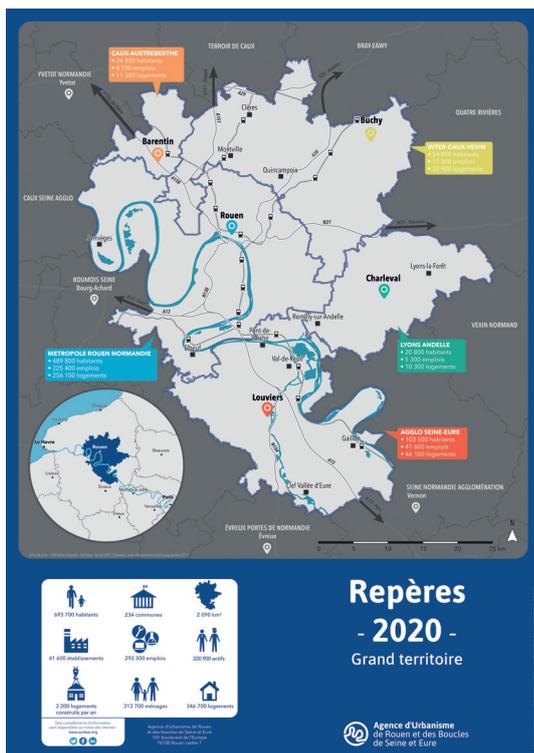
- Ressources 2019-2020 : refonte de la charte graphique, ligne éditoriale des réseaux sociaux et du site Internet, veille documentaire
- Cycle d'études sur la mobilité à l'échelle du Grand territoire



### Démarches achevées :

- Synthèse de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)
- Poster « Repères 2020 » – Grand territoire
- Livrets « Repères 2020 » – Déclinaisons territoriales par EPCI

# Focus #3 : Des « Repères » pour le Grand territoire et ses intercommunalités



L'Agence a lancé à la fin de l'année 2020, sa collection «Repères». Cette démarche vise à porter à la connaissance des nouveaux élus les dernières données territoriales disponibles, selon quatre thématiques : Socio-démographie, Aménagement/Foncier/Habitat, Mobilité/Accessibilité, Emploi/Activité économique. Ces chiffres sont déclinés à l'échelle des 5 intercommunalités qui composent le Grand territoire de l'Agence. Cette production est à l'initiative de l'Agence pour répondre aux besoins des nouvelles équipes de disposer de points de référence sur la dynamique de leurs collectivités. La publication propose des datavisualisations fa-

ciles d'accès qui font apparaître la dynamique du territoire dans le temps et son positionnement au sein d'un panel de collectivités comparables. «Repères» offre un premier point d'appui pour faciliter le dialogue. À l'aune des transitions actuellement à l'œuvre, la compréhension des interactions liant les territoires doit s'inscrire dans une vision élargie. L'Agence se positionne donc comme un lieu d'échanges et de dialogue des dynamiques interterritoriales à l'œuvre au sein du Grand territoire. La collection «Repères» bénéficie d'une diffusion large et multi-supports afin de toucher tous les élus comme le grand public. Elle se décline en différents livrables :

- Un poster, distribué aux instances de l'Agence au format papier, et directement téléchargeable au format numérique sur le site [urbse.org](http://urbse.org) ;
- Une application web, qui propose la consultation de commentaires associés aux infographies du poster ;
- Une campagne de messages sur les réseaux sociaux, permettant de diffuser les principaux enseignements de l'analyse chiffrée du territoire ;
- Une déclinaison de 5 livrets présentant les données essentielles de chacune des intercommunalités adhérentes, comparées à un panel de territoires ayant des caractéristiques similaires.



# axe 4

## Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales

Face aux enjeux d'attractivité, de développement économique et de résilience, positionner le territoire au cœur des interactions nationales apparaît comme nécessaire.

L'Agence d'Urbanisme représente l'un des outils contribuant à la visibilité du territoire, à travers la mobilisation de son réseau de partenaires extra-territoriaux : le réseau de la FNAU, la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) et surtout la coopération des agences d'urbanisme qui œuvre pour le développement de la Vallée de la Seine avec l'État et les Régions Île-de-France et Normandie.

L'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure copilote, avec l'Agence d'Urbanisme de Caen Normandie, la Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine. L'activité, dans ce cadre, a été très dense et fortement bousculée par l'épidémie de coronavirus. En un an, l'Agence a produit avec ses partenaires plusieurs ouvrages et a mobilisé le réseau des partenaires de l'axe Seine autour d'événements sur la prospective territoriale « Seine Visions 2040 ».

Le travail de coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État – Régions Île-de-France et Normandie (CPIER fiche 1.1) donne notamment lieu à la production d'un ouvrage cartographique. Cet atlas « Quelle(s) Vallée(s) de la Seine en 2040 ? Enjeux et défis d'un territoire d'ambition – 30 cartes pour comprendre » propose une analyse des enjeux actuels et à venir pour construire le territoire séquanien à l'aune des transitions en cours.

En outre, l'Agence a participé à la rédaction de Métroscope 2020, outil d'observation des Métropoles françaises produit par la FNAU. Elle a également suivi les travaux de POPSU, mise en œuvre localement par la Métropole Rouen Normandie et le Plan Urbanisme Construction Aménagement (PUCA).



### Démarches en cours :

- Accompagnement de la Métropole Rouen Normandie dans la démarche de la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) Métropoles
- Contrat de Plan interrégional État-Régions (CPIER) Normandie et Île-de-France. Fiche Actions 1.1
  - Pilotage de la coopération des agences d'urbanisme sur la période 2019-2020
  - 5<sup>e</sup> Rencontre des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine
  - «Enjeux et perspectives – Vallée de Seine» – Focus tourisme
- Contrat de Plan interrégional État-Régions (CPIER) Normandie et Île-de-France. Fiche Actions 1.4
  - Assistance à maîtrise d'ouvrage, projet Val d'Hazey-Gaillon
  - Assistance à maîtrise d'ouvrage, projet Louviers Audresset
  - Cartographie des grands projets normands



### Démarches achevées :

- FNAU. Métroscope. 2<sup>e</sup> édition
- Contrat de Plan interrégional État-Régions (CPIER) Normandie et Île-de-France. Fiche Actions 1.1
  - Réalisation d'un atlas prospectif de la Vallée de la Seine
  - Bilan des actions des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine 2020

## Focus #4 : Le pilotage de la démarche Seine Visions 2040



L'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure contribue aux réflexions engagées dans le cadre de la Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine avec l'Institut Paris Région (IPR), l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et les agences d'urbanisme de Caen (AUCAME) et du Havre (AURH).

Elles accompagnent les collectivités depuis plus de dix ans pour les aider à bâtir une vision commune de la Vallée de la Seine, vaste territoire de plus de 11 millions d'habitants et identifié comme stratégique par un décret de 2013 instituant une gouvernance en charge de son développement. Celle-ci se compose de la Délégation

Interministérielle au développement de la Vallée de la Seine, sous la direction de M. le Préfet François PHILIZOT et des Régions Île-de-France et Normandie. Ensemble, elles ont élaboré un schéma de développement à l'horizon 2030. Le Contrat de Plan interrégional État-Régions 2015-2020 en constitue le volet financier.

Dans ce cadre, l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure est chargée, sur cette période de transition 2019-2021, de piloter avec l'AUCAME les actions de la coopération qui se répartissent autour de trois objectifs :

- développer une expertise et un socle de connaissances communs;

- répondre collectivement aux sollicitations du comité directeur;

- organiser une rencontre annuelle pour faire vivre le partenariat et promouvoir une culture commune du territoire et du projet.

Pour la dernière année d'exécution du CPIER 2015-2020, le comité directeur de la Vallée de la Seine a souhaité disposer d'un point d'étape, mis en perspective d'éléments prospectifs pour prolonger les actions entreprises et préparer la suite.

Les agences d'urbanisme ont alors lancé la démarche «Seine Visions 2040» : quatre séminaires prospectifs qui se sont déroulés dans chaque territoire de l'axe Seine sur une théma-

tique en particulier : mobilité, foncier, environnement et économie. L'objectif était de partager un diagnostic entre acteurs institutionnels, élus et experts et d'échanger sur la base de ce bilan pour bâtir un avenir commun. Les échanges ont constitué l'armature d'un récit prospectif de la Vallée de la Seine à l'horizon 2040 autour de cinq enjeux majeurs : connaissance et mesure, sobriété, résilience, cohésion et/ou solidarité territoriale et gouvernance.

Dans la continuité de ce travail, la coopération a produit un atlas de la Vallée de la Seine visant à rendre compte graphiquement des dynamiques passées, des enjeux présents et des défis à relever. Cette parution hybride, à la croisée des analyses thématiques et prospectives, a permis de faire comprendre les éléments constitutifs du territoire de la Vallée de la Seine, sa complexité, mais aussi son potentiel. L'ensemble des travaux et observations produits feront l'objet

d'une restitution à l'occasion de la 5<sup>e</sup> Rencontre des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine. Prévus à l'origine le 17 novembre 2020, elle a été reportée en raison de l'épidémie de Covid-19. Le format a également été revu puisqu'elle se déroulera intégralement en ligne. L'ensemble de ces travaux sont disponibles sur le site de la Vallée de la Seine. Celui-ci est alimenté par l'Agence de Rouen jusqu'en juin 2021.







Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure  
101, Bd de l'Europe – CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1  
Tél : 02 35 07 04 96  
Courriel : [contact@aurbse.org](mailto:contact@aurbse.org) – Site : [www.aurbse.org](http://www.aurbse.org)